



L'UE en tant que chef de file de l'appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste dans les situations d'urgence

FICHE-INFO ECHO

Faits & chiffres

De juin 2017 à décembre 2018, l'UE a pris la direction de l'«appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste dans les situations d'urgence». Cette initiative réunit **82 partenaires**, dont **17 États membres de l'UE**.

En 2017 et 2018, l'UE a alloué **plus de 62 millions d'EUR** d'aide humanitaire à des actions de prévention et de réponse aux violences sexuelles et sexistes à travers le monde dans le cadre de ses programmes de protection et de santé.

Fin 2017, **975 000 EUR** ont été alloués dans le cadre du programme de l'UE de **renforcement des capacités de réaction** au FNUAP, aux fins de la mise en œuvre de l'appel à l'action sur le terrain.

En 2016, l'UE a consacré **1,8 million d'EUR** à des **projets mondiaux de renforcement des capacités** en matière de genre et de violences sexistes, au soutien de la mise en œuvre de la feuille de route liée à l'appel à l'action.

www.calltoactiongbv.com/#CalltoActionGBV

Protection civile et opérations d'aide humanitaire

B-1049 Bruxelles, Belgique

Tél.: (+32 2) 295 44 00

Télécopieur: (+32 2) 295 45 72

Courriel:

echo-info@ec.europa.eu

Site web:

<http://ec.europa.eu/echo/ind>



* Toutes les dernières
fiches-info ECHO:
<https://ec.europa.eu/echo/factsheets>



© PAM/Rein Skullerud

Messages clés

- Les violences sexistes mettent des vies en danger et constituent un problème qui pèse sur la santé, les droits de l'homme et la protection. Elles sont profondément enracinées dans les inégalités entre les femmes et les hommes et se retrouvent exacerbées dans les situations d'urgence. Et pourtant, la prévention des violences sexistes et les réactions à leur égard n'abordent toujours pas le problème de façon globale et ne sont toujours pas traitées en priorité dans les premières phases des opérations humanitaires.
- Les organisations font montre, en général, d'un manque de mobilisation en ce qui concerne les violences sexistes, phénomène transversal qu'elles échouent à prendre en charge en tant que tel. On se trouve face à une dissociation entre l'égalité entre les femmes et les hommes, d'une part, et les violences sexistes, d'autre part, à des problèmes de capacité et à une absence d'obligation de rendre des comptes. La complexité du problème, l'insuffisance des moyens et les obstacles entravant la réponse aux violences sexistes (comme l'absence de systèmes judiciaires adéquats) ne devraient pas empêcher les acteurs humanitaires de s'attaquer à ce problème.
- L'«appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste dans les situations d'urgence» vise à garantir que chaque effort humanitaire, dès les premiers instants d'une crise, comprenne les stratégies, les systèmes et les mécanismes nécessaires à l'atténuation des risques de violences sexistes, et fournisse des services complets à l'intention des victimes de telles violences, en toute sécurité.
- L'UE considère les violences sexistes comme une priorité sur le plan humanitaire. Le [Consensus européen sur l'aide humanitaire](#) souligne la

nécessité d'intégrer les dimensions de genre, y compris les stratégies de protection contre les violences sexuelles et sexistes, dans la réponse humanitaire. En 2017 et 2018, l'UE a alloué plus de 62 millions d'EUR d'aide humanitaire à des actions de prévention des violences sexuelles et sexistes et de réponse à ces phénomènes à travers le monde dans le cadre de ses programmes de protection et de santé.

- Le soutien continu apporté à l'appel à l'action était un engagement de l'UE lors du [sommet mondial sur l'action humanitaire](#) de 2016. Son adhésion à l'appel à l'action et la mise en œuvre de sa feuille de route ont été traduites dans le [plan d'action de l'UE sur l'égalité des sexes 2016-2020](#).



*Toutes les dernières fiches-info ECHO:

https://ec.europa.eu/echo/factsheets_fr

Fiche-info ECHO – Titre –
2014 - Page 2 /4

Rôle de chef de file de l'Union européenne dans le cadre de l'appel à l'action: principales réalisations

De juin 2017 à décembre 2018, l'UE a pris les rênes de l'«[appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste dans les situations d'urgence](#)». L'appel à l'action est une initiative mondiale rassemblant 82 partenaires, dont des États et des bailleurs de fonds, des organisations internationales et non gouvernementales (ONG). Il vise à encourager le changement et à responsabiliser davantage le système humanitaire pour répondre aux violences sexistes. La [feuille de route liée à l'appel à l'action pour 2016-2020](#) définit un cadre opérationnel, doté d'objectifs communs pour la communauté humanitaire. L'UE participe activement à l'appel à l'action depuis sa création en 2013. Elle a formulé plusieurs engagements individuels dans le cadre de la feuille de route liée à l'appel à l'action, se concentrant sur la diffusion des politiques et garantissant la mise à disposition de fonds au soutien du processus de mise en œuvre.

Le leadership de l'UE dans le cadre de l'appel à l'action est guidé par quatre grandes priorités:

1. **Sensibiliser davantage à la prévention des violences sexistes et à la réponse à ce phénomène dans les situations d'urgence.** En tant que chef de file de l'appel à l'action, l'UE a organisé un certain nombre d'[événements mondiaux de sensibilisation](#) à Bruxelles, à Genève et à New York, et a établi une communication continue avec les partenaires existants et potentiels en vue de renforcer le partenariat au titre de l'appel à l'action. Par exemple, une [table ronde de haut niveau](#) sur la prévention et l'atténuation des violences sexistes et la réponse à ce phénomène dans les situations de crise humanitaire s'est déroulée lors des Journées européennes du développement 2018. Un événement public organisé en marge de la [réunion annuelle des partenaires de l'appel à l'action](#), en juin 2018, a abordé les enjeux et les possibilités en matière de réponse aux violences sexistes dans les situations d'urgence, tout en sensibilisant aux efforts déployés par les partenaires de l'appel à l'action pour lutter contre ce problème dans différentes circonstances. En septembre 2018, le commissaire pour l'aide humanitaire et la gestion des crises, M. Christos Stylianides et la directrice générale de l'UNICEF, M^{me} Henrietta Fore, ont organisé conjointement l'événement «[Children and women under attack: ending gender-based violence in emergencies](#)» dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York.

Durant toute la période où elle a dirigé l'appel à l'action, l'UE a souligné l'importance cruciale de l'action collective en matière de prévention des violences sexistes et de réponse à ce phénomène dans les situations d'urgence. De juin 2017 à décembre 2018, l'UE a [accueilli 18 nouveaux partenaires dans le cadre de l'appel à l'action](#), parmi lesquels cinq États membres de l'Union.

2. **Mettre davantage l'accent sur la prévention des violences sexistes dans les situations d'urgence.** L'UE s'efforce de prévenir les violences sexistes dans les situations d'urgence et plaide pour que la prévention de ces violences devienne un automatisme pour l'ensemble des acteurs humanitaires. Par exemple, l'UE soutient la révision du [guide des genres pour les actions humanitaires du Comité permanent interorganisations](#), un outil pratique fournissant des orientations aux travailleurs humanitaires de première ligne sur la manière d'intégrer les questions d'égalité entre les femmes et les hommes et d'émancipation des femmes et des filles dans l'action humanitaire. En octobre 2018, l'UE a publié un [rapport relatif à son marqueur de genre et d'âge](#), qui comprend un critère relatif à l'atténuation des risques. Nombre des événements organisés par l'UE ont abordé des questions liées à la prévention, à l'atténuation des risques et à la responsabilité collective des acteurs humanitaires pour lutter contre les violences sexistes dans les situations d'urgence.
3. **Sensibiliser à l'appel à l'action sur le terrain, là où le niveau de sensibilisation est le plus faible alors que l'impact potentiel est le plus important.** L'UE soutient le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Gender-Based Violence Area of Responsibility (volet «violence sexiste») à hauteur de 975 000 EUR pour la mise en œuvre de l'appel à l'action sur le terrain, au Nigeria et en République démocratique du Congo (RDC). Ce projet de deux ans a commencé au début de l'année 2018. La [feuille de route liée à l'appel à l'action pour le nord-est du Nigeria](#) a été officiellement lancée en septembre 2018. Un processus similaire est en cours en RDC. L'UE soutient également le FNUAP pour développer des normes minimales mondiales interagences en matière de violences sexistes dans les situations d'urgence, un élément essentiel dans le cadre de la feuille de route liée à l'appel à l'action.



En 2018, l'UE a organisé une série d'ateliers pratiques pour sensibiliser à l'appel à l'action et discuter des difficultés propres aux différents contextes, en Afghanistan, en Colombie, au Kenya, au Cameroun, en Iraq, en Jordanie, au Soudan, en Thaïlande, en Turquie et au Sénégal, accueillant plus de 500 participants au total.

4. **Guider les efforts de mise en œuvre et de suivi de la feuille de route liée à l'appel à l'action pour 2016-2020.** L'UE a facilité la finalisation du cadre de contrôle et d'évaluation en vue de l'amélioration des rapports établis au sujet de l'impact et de l'ensemble des progrès de l'appel à l'action, a piloté un nouvel outil de déclaration normalisé et a facilité la rédaction du [rapport sur l'état d'avancement de l'appel à l'action 2017](#). L'UE a également mis en place le [site web de l'appel à l'action](#), une plateforme commune détenue par le partenariat et gérée par la direction tournante de l'initiative, et a créé un logo pour l'initiative.



*Toutes les dernières fiches-info ECHO:

https://ec.europa.eu/echo/factsheets_fr

Fiche-info ECHO – Titre –
2014 - Page 4 /4